



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

PAC

Question écrite n° 12699

Texte de la question

M. Damien Alary attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales sur la position des jeunes agriculteurs dans le cadre de l'examen à mi-parcours de la révision de la PAC, et plus particulièrement quant à la filière protéines végétales. Les jeunes agriculteurs plaident pour une généralisation du principe de la mesure agri-environnementale rotationnelle pour relancer la production d'oléo-protéagineux. Pour permettre le développement durable de ces productions, et notamment pour renforcer les productions non alimentaires, les jeunes agriculteurs souhaitent sortir des contraintes imposées par les accords de Blair House. Par ailleurs, ils s'opposent aux importations de produits OGM que l'on ne peut pas produire en Europe. Enfin, les jeunes agriculteurs sollicitent une revalorisation de la politique de l'herbe. En conséquence, il lui demande quelle place le Gouvernement entend donner à la filière protéines végétales.

Données clés

Auteur : [M. Damien Alary](#)

Circonscription : Gard (5^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 12699

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : agriculture, alimentation et pêche

Ministère attributaire : agriculture, alimentation et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 février 2003, page 1305

Question retirée le : 27 avril 2004 (Fin de mandat)